



L'ESSENTIEL DU DROIT DU TRAVAIL EN ENTREPRISE,

en deux modules

PRÉSENTATION DE L'INTERVENANTE



Odile Obled-Dupeyré

odupeyre@constellation.law

- Avocate au Barreau de Paris
- Praticienne du droit social
- Médiatrice judiciaire inscrite auprès des Cours d'appel de Paris et de Colmar.
- Associée, de constellation.law, et cofondatrice de Constellation Médiation.
- Consultante en management de crise.
- Odile accompagne ses clients dans tous les aspects du droit social : relations individuelles (embauche, contrat de travail, rémunération, temps de travail, ruptures, harcèlement, discrimination) et relations collectives (représentants du personnel, négociation des accords collectifs).
- Elle intervient en conseil comme en contentieux et travaille en audit juridique de sociétés dans le cadre d'opérations de fusions-acquisitions.



L'ESSENTIEL DU DROIT DU TRAVAIL EN ENTREPRISE

(I) DE L'EMBAUCHE À LA RUPTURE

Module de 7H



Capital humain et
droit social

L'essentiel du droit du travail en entreprise (I) :
de l'embauche à la rupture du contrat de travail.

A l'attention des Responsables RH - Représentants du personnel - Comptables - Juristes - Avocats.

Programme :

- Les règles applicables au contrat de travail
- L'embauche du salarié
- La conclusion du contrat de travail
- L'exécution du contrat de travail
- La rupture du contrat de travail

A l'issue de la formation, les participants doivent, concernant les relations individuelles de travail, pouvoir :

- Déterminer les règles applicables au contrat de travail, en fonction de l'activité de l'entreprise (code du travail, conventions et accords collectifs, jurisprudence)
- Connaître les démarches à réaliser pour embaucher un salarié
- Choisir les clauses les plus adaptées au poste du salarié (rémunération, temps de travail, non-concurrence)
- Appréhender le régime des différents modes de rupture d'un contrat de travail (licenciement, démission, rupture conventionnelle)

**Tarif : 750 € HT par personne. Distanciel et/ou présentiel
1 journée (7 heures) ou 2 x 1/2 journée (3.5 heures)**



L'ESSENTIEL DU DROIT DU TRAVAIL EN ENTREPRISE

(II) LE CSE



Module de 7H

- L'essentiel du droit du travail en entreprise (II) :
- le comité économique et social (CSE)
-
- A l'attention des Responsables RH - Représentants du personnel - Comptables - Juristes - Avocats.
-
- Programme :
- L'élection du CSE
- Les modalités de fonctionnement du CSE
- Les prérogatives du CSE
-
- A l'issue de la formation, les participants doivent, concernant les relations individuelles de travail, pouvoir :
-
- Appréhender la procédure d'élection du CSE
- Connaître ses modalités de fonctionnement (budgets, statut des membres, crédits d'heures, formation, comptabilité)
- Connaître ses prérogatives (réunions, information-consultation, droit d'alerte, expertises, enquêtes, activités sociales et culturelles)

**Tarif : 750 € HT par personne. Distanciel et/ou présentiel
1 journée (7 heures) ou 2 x 1/2 journée (3.5 heures)**